

Soulte et frais

Par **Geantdefer**, le **28/04/2009** à **16:42**

Bonjour à tous ,

Ma compagne et moi avons programmé une séparation fin juin . Nous avons acheté une maison ensemble (50/50) , nous ne sommes pas mariés et avons deux enfants de 7 et 10 ans. La maison est évaluée à 200 000 euros.

Afin que les enfants ne soient pas trop "impactés" , nous avons décidé que je racheterai la part de ma compagne 40 000 euros.

Il nous reste 85 000 euros à payer sur le crédit .

J'ai entendu parler de la soulte lors du passage chez le notaire et afin de connaître tous les frais liés à cette vente , je m'adresse à vous .

Pour résumer :

-Estimation maison : 200 000 (c'est nous qui avons estimé , devons-nous avoir un document officiel si nous sommes d'accord).

-Reste à payer : 85 000

-Je souhaite racheter sa part 40 000 euros.

Comment calculer la soulte , les frais de notaires ou autres ?

Merci de votre aide :)))

Image not found or type unknown